



Garancières, le 27 janvier 2026

AFFICHAGE

Le comité syndical s'est réuni en séance publique le mardi 27 janvier 2026 à 19h

La majorité des membres en exercice n'étant pas présente, et, par conséquent, le quorum n'étant pas atteint, le comité syndical est à nouveau convoqué en séance publique, en application de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le :

Lundi 2 février 2026 à 19h

En présentiel à la mairie de Béhoust

(Rue de la Masse)

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du comité en date du 25 juin 2025
2. Fin de compétence du SIEED :
 - 2-1 Comité Technique Paritaire
 - 2-2 Décision du Président 2025-015
 - 2-3 Compte Financier unique 2025
 - 2-4 Affectation du Résultat 2025
 - 2-5 Budget Primitif 2026
3. Questions diverses

Guy Pélissier
Président